

Quelle politique de l'éducation philosophique pour le collège?
Réflexions sur les propositions de la Société de Philosophie du Québec
Par : Jacques Chamberland

I-Plan de l'exposé :

Introduction

De la nécessité du changement?

Le changement : une avenue qui comporte des risques;
Des domaines où le changement est nécessaire;
Du cas particulier de la philosophie;
De la pertinence de nos objectifs.

Regard sur les changements proposés.

Le résumé et le mémoire de la S.P.Q. : le modèle des trois axes : aperçu et examen.
-Une remarque générale
-Remarques sur chacun des axes.

Conclusion.

Nota Bene : Ce texte se veut une version étoffée de notre contribution à une table ronde (*Dimension politique de l'éducation philosophique au collège*) organisée conjointement par la SPQ et la Napac dans le cadre du colloque annuel de la Société de Philosophie du Québec (Justification & interprétation) organisé dans le cadre du congrès de l'ACFAS (du 11 au 13 mai 2005) qui s'est tenu à Chicoutimi le jeudi 12 mai 2005.

II- Texte :

Récemment¹ le Conseil Supérieur de l'Éducation recommandait de ne plus recourir à la clause dérogatoire permettant l'enseignement des religions catholique et protestante dans les commissions scolaires québécoises. Cette recommandation du C.S.É.² fait suite à celles de la Commission des Droits de la Personne, du Conseil des Relations Interculturelles et du Comité sur les Affaires Religieuses³. À la lumière de cette recommandation⁴, on peut s'interroger sur le cours futur des choses. Plusieurs avenues s'ouvrent alors. L'une d'elles serait de faire une place nouvelle à l'enseignement de la philosophie au primaire et au secondaire⁵. Si tel est le cas, alors peut-être faudra-t-il repenser nos cours pour les mettre en séquence et ainsi éviter les dédoublements ou les écarts trop prononcés. À nos yeux, seul un tel changement dans la formation des élèves du primaire et du secondaire justifierait une modification de notre enseignement de la philosophie au collégial. Mais cette modification ne saurait être majeure, quelques aménagements pourraient alors convenir à l'harmonisation de l'ensemble des programmes prévus dans le cadre de la formation des étudiants. Il est de notre avis que sans l'apparition d'une formation philosophique aux niveaux inférieurs, les motivations nécessitant le changement de notre enseignement philosophique au collégial sont inexistantes.

C'est dans cette perspective que nous allons examiner deux aspects intimement liés à cette problématique de la réorganisation des cours de philosophie offerts au collégial. Nous nous proposons d'examiner les propositions de changements faites par certains⁶, mais d'abord penchons-nous sur une question qui doit obligatoirement précéder celle de la valeur de ces propositions à savoir, leur nécessité.

¹ Janvier 2005.

² Le C.S.É. propose, quant à elle, un nouveau cours d'enseignement non confessionnel des religions.

³ Nous passons sous silence la liste des opposants à cette recommandation (celles émanant du clergé notamment) puisqu'il n'est pas question ici de débattre de la pertinence de cette mesure.

⁴ Il semble que cette fois le gouvernement ait prêté l'oreille à ces recommandations, puisqu'il a annoncé par la voix de son ministre de l'éducation (m. Jean-Marc Fournier) qu'il cesserait de recourir à la clause dérogatoire à compter de 2008 et propose de remplacer l'enseignement religieux et moral par des cours d'histoire des religions et des cours d'éthique (c'est du moins ce qu'on pouvait lire dans le Devoir du 5 mai).

⁵ Nous avons appris récemment qu'un enseignant en philosophie au collégial avait été dégreuvé par le Ministère de l'Éducation pour mettre sur pied, dans le cadre d'un projet pilote, l'enseignement de la philosophie au primaire et au secondaire (source incertaine).

⁶ Notamment celles mises de l'avant par les auteurs du Mémoire de la Société de Philosophie du Québec présenté dans le cadre du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial (juin 2004).

De la nécessité du changement ?

Changer pour changer n'est sûrement pas l'attitude du sage. La décision de s'engager sur la voie du changement se doit d'en être une réfléchie. Il faut s'engager prudemment dans cette voie, car il y a toujours le risque d'empirer les choses plutôt que de les améliorer. La volonté de changement doit correspondre à un besoin réel pour s'avérer nécessaire. Or, dans le cas qui nous intéresse, est-ce bien le cas ?

Selon nous, la démonstration de la nécessité de procéder à des changements reste à faire. Que ceux qui désirent nous engager sur cette voie fassent d'abord la démonstration de sa nécessité et prouvent qu'on serait bête de s'en passer. D'ailleurs, les auteurs du Mémoire de la S.P.Q. dans leur résumé s'étonnaient, sur un ton presque ironique, de « *l'urgence de la nécessité d'un renouvellement du "renouveau" de l'enseignement collégial et de l'urgence d'un réexamen complet de l'organisation et du contenu de la formation générale offerte aux étudiants des collèges* »⁷.

Trop souvent, de manière presque cyclique, on se lance dans des projets de changements sans que la nécessité s'en fasse sentir (loin de moi l'idée de faire de la basse politique, mais les dernières élections provinciales l'illustrent bien⁸). Or, les changements doivent correspondre à une nécessité et non à une possibilité. Car ces possibilités sont aussi vastes que le permettent notre imagination et notre créativité. Quelles sont les conditions suscitant le changement, quels sont les besoins que combleraient ces changements et quelles améliorations obtiendrions-nous par l'adoption de ces changements? Autant de questions auxquelles doit répondre toute motivation à l'origine d'une volonté de changement.

Dans bien des domaines, les changements s'imposent dû au simple fait qu'ils doivent s'adapter à la réalité et que cette réalité est appelée à changer. Ce sont des domaines qui sont

⁷ Voir le *résumé* du Mémoire de la S.P.Q. présenté dans le cadre du Forum sur l'enseignement collégial, p.1. Des propos semblables se trouvent dans le Mémoire de la S.P.Q. : « Encore une fois, dans la foulée d'une réflexion sur l'avenir des collèges, *initiiée on ne sait trop par quel souci ou devenue nécessaire on ne sait trop à la suite de quel constat*, la formation générale est questionnée dans ses fondements et dans sa structure » Mémoire de la S.P.Q. 17 mai 2004 (p.4). C'est nous qui soulignons.

⁸ Un sondage effectué durant la dernière campagne électorale québécoise révélait que les Québécois étaient largement satisfaits (à un taux autour de 70%) de la gouvernance de leur province par le gouvernement en place, cela ne les a pourtant pas empêché de voter en faveur d'un changement de dirigeants à la tête de l'état. Ceci, normalement, aurait dû diminuer les velléités de changement des nouveaux élus, mais à l'aune des récents événements il semble que ceux-ci n'en aient pas tenu compte (d'où, peut-être, l'opposition répétée à tous leurs projets de changement).

en étroite relation avec la réalité et qui se doivent d'y coller, car ils cherchent à en rendre compte. Donc, si la réalité change alors la discipline doit tenir compte de ces changements pour demeurer pertinente. Pensons à la médecine qui doit constamment se renouveler; pensons à tous les domaines techniques qui sont dans une relation quasi dialectique avec la réalité (transformant la réalité et s'adaptant à cette réalité changeante). C'est aussi le cas de la physique (sans mentionner l'astrophysique). Enseigner la physique aristotélicienne, galiléenne..., n'a d'autre mérite qu'historique. Ce que l'on enseigne dans les cours de physique tente plutôt de s'accorder avec l'état actuel des connaissances. Force est d'admettre que les changements matériels propre à ces domaines entraînent une mise à jour constante de ces disciplines.

Mais en est-il de même de la philosophie et de son enseignement? Bien entendu la philosophie est appelée à réfléchir sur son époque et les différents enjeux qui la caractérisent. Mais cela, elle le fait à la fois en pensant de façon nouvelle, mais aussi en incorporant la pensée antérieure. Quant aux objectifs visés par notre enseignement leur remise en question est-elle nécessaire? S'il est vrai que nous visons la pensée critique, autonome, rationnelle, la connaissance de soi et la réflexion éthique et que ces objectifs demeurent inchangés en quoi alors les changements s'imposent-ils? Si un changement s'avère nécessaire cela signifie que nos pratiques sont erronées et ce depuis fort longtemps, mais un tel constat se doit d'être établi solidement.

Dans le cas de l'éthique, l'actualisation, c'est-à-dire la prise en compte de la réalité et de ses transformations, va de soi. Mais encore-là les approches classiques, appartenant à l'histoire, arrivent à s'extirper de leur contexte d'émergence et nous offrent une façon acceptable d'envisager les problèmes qui assaillent la conscience et le vécu de l'homme d'aujourd'hui revêtant ainsi un caractère atemporel. Ainsi n'est-il pas d'usage d'aborder les problèmes éthiques modernes (comme le clonage) selon une approche kantienne ou utilitariste pour ne nommer que celles-là et ceci sans toutefois interdire la nouveauté dans les approches lorsque cela s'avère pertinent.

Pour ce qui est des autres objectifs (pensée critique, autonome...), il est tout à fait possible de les rencontrer dans le cadre de nos devis de cours actuels. Bien sûr des modifications légères et des aménagements particuliers peuvent être envisagés afin de varier

notre pédagogie et de rehausser la qualité de nos cours. D'ailleurs, ces devis ne permettent-ils pas une grande latitude tant au niveau des contenus que des approches? À notre avis prétendre le contraire relève de la mauvaise foi. Alors la seule question qui demeure est celle à savoir si nos objectifs sont toujours pertinents?

Nous croyons que c'est bel et bien le cas. Quoique leur démonstration nous semble superflue on peut rappeler que la pensée rationnelle, critique et autonome, de même que la connaissance de soi, du politique et l'intérêt que l'on doit accorder aux relations entre les individus et aux enjeux sociaux sont des objectifs ayant une dimension universelle qui transcende les époques. Leur caractère fondamental et essentiel défie la nature transitoire d'une réalité en transformation constante⁹. Ce qu'exige l'aspect transitoire du réel ne saurait être guère plus que des aménagements permettant à nos objectifs de s'adapter à cette réalité changeante. Voilà tout au plus ce qui est à revoir.

Regard sur les changements proposés.

Bien que nous ne soyons pas les seuls à considérer ces velléités de changement comme un faux débat, d'aucuns se sont quand même pliés à l'exercice de bonne grâce. Voyons donc ce qu'ils proposent et s'il convient de le retenir.

Malgré qu'elle doute de sa pertinence¹⁰, la Société de Philosophie du Québec a bien voulu se prêter au jeu d'une éventuelle réforme de l'enseignement de la philosophie au collégial en produisant un mémoire sur ce que pourraient être les changements à envisager. D'abord, dans leur résumé, les auteurs affirment « *que, si une réorganisation s'avère*

⁹ À cet effet, rappelons que les objectifs, tel qu'on les a défini au moment de rédiger le rapport Parent, associés à notre discipline sont, selon les auteurs du Mémoire de la S.P.Q., toujours d'actualité et pertinents. En effet : « (...) si la pensée et la réflexion étaient, (...) », « essentielles à la vie d'un être humain d'une part dans ses rapports avec les autres puisqu'il vit en communauté et qu'il agit comme citoyen et d'autre part avec lui-même parce qu'il parle, agit, fabrique, etc., on peut considérer que ces dimensions caractéristiques de l'humain sont encore aujourd'hui nécessaires. Compte tenu des constats à certains égards inquiétants que l'on fait dans notre société : perte de sens, manque de rigueur, éclatement des valeurs, mondialisation des savoirs, développement exponentiel des sciences et des techniques, informations sans limites provenant de tous azimuts, équilibre social fragilisé, individualisme, présence de la propagande, une attitude critique et une raison autonome sont plus que jamais une nécessité » (p.3).

¹⁰ Rappelons que les auteurs de ce mémoire (Noureddine Mouelhi et Michel-Rémi Lafond) dans le résumé qu'ils en font "s'étonnent de l'urgence d'un renouvellement du « nouveau » de l'enseignement collégial et de l'urgence d'un réexamen complet de l'organisation et du contenu de la formation générale offerte aux étudiants des collèges" (résumé, p.1).

*nécessaire, des modifications, en vue d'une actualisation des devis de cours de philosophie, pourraient être introduites selon trois axes*¹¹ *pour relever encore plus adéquatement les défis de notre société actuelle et ainsi mieux répondre aux besoins des étudiants* »¹². En assujettissant nos devis de cours aux défis de notre société et aux besoins des étudiants, ne nous trouvons-nous pas là devant une réduction possible du rôle dévolu à la philosophie? Bien sûr on pourrait nous répondre qu'il ne s'agit pas ici (au niveau collégial) d'embrasser tout le domaine propre à l'activité philosophique et que nous nous devons d'abord et avant tout d'avoir un souci pédagogique face à notre clientèle qui, est-il nécessaire de le rappeler, correspond à l'ensemble des étudiants du niveau collégial. Il est vrai que notre enseignement ne vise pas à faire de nos étudiants des philosophes, mais seulement à leur fournir des outils qui pourraient leur permettre d'aborder le réel et l'existence avec un regard plus rationnel, plus critique et donc, par voix de conséquence, plus personnel.

Bien que cela soit vrai, il n'en demeure pas moins que cette orientation rétrécit le domaine philosophique et risque de baliser trop étroitement l'enseignement philosophique au nom de préoccupations par trop néo-libérales conditionnées uniquement par les valeurs d'utilité et d'efficacité. Ce faisant notre enseignement accepte de placer son activité sur un terrain idéologique délimité que la philosophie est en droit d'examiner de manière rationnelle et critique. Ces valeurs d'utilité et d'efficacité sous-jacentes à la proposition de la S.P.Q. et auxquelles elle semble se subordonner (ou soumettre) ne méritent-elles pas une analyse critique? Peut-être est-ce là une autre question, mais il n'en demeure pas moins qu'elle comporte des enjeux majeurs qui ne peuvent être balayés sous le tapis.

La S.P.Q. propose d'introduire les modifications (si cela s'avère nécessaire) selon trois axes. Attardons-nous un instant sur cette possibilité.

Le premier suggère qu'on « *devrait traiter des besoins en matière de réflexion sur les progrès scientifiques et technologiques et sur les effets de la technoscience sur notre environnement humain, social, politique et personnel* »¹³. Précisant qu'il devrait s'agir d'un questionnement de nature épistémologique et des analyses d'incidences comme base de ce

¹¹ Ces trois axes se veulent des balises générales qui pourraient se déployer de diverses façons pour chacun. Ce déploiement variable demeurerait à définir le cas échéant.

¹² Résumé, p.1.

¹³ Loc. cit.

premier axe¹⁴ on peut d'emblée affirmer que le second objectif (celui portant sur « *l'analyse des incidences* ») peut être abordé dans le cadre du cours d'éthique. C'est là, en effet, semble-t-il, une problématique propre au domaine éthique; d'ailleurs, en mentionnant qu'on devrait mesurer « *les effets de la technoscience sur notre environnement humain, social, politique et personnel* » il nous semble qu'on se trouve d'emblée sur le terrain de l'éthique.

Le second propose « *une réflexion sur la question de la citoyenneté dans un environnement de plus en plus pluraliste* »¹⁵. Pour justifier cette orientation on fait écho à « *la multiplicité des groupes communautaires, ethnoculturels et nationaux* » propre à la globalisation caractérisant la réalité d'aujourd'hui, et ce dans le but « *d'éduquer notre clientèle à l'ouverture, à la tolérance, à l'égalité et à montrer les bénéfices de la différence* »¹⁶. Encore là, il nous semble que toute cette problématique peut aussi être envisagée dans le cadre du cours d'éthique. De plus, on peut affirmer que la question de la citoyenneté peut aussi être abordée au sein du premier cours lorsque l'on traite de l'apparition de la démocratie dans la Grèce antique (le passage de la monarchie à la démocratie s'accompagne du passage d'un individu-sujet à un individu-citoyen).

Donc ces deux premiers axes peuvent être, en tout ou en partie, traités dans le cadre du cours d'éthique. Pour l'essentiel ce sont des problématiques inhérentes à l'éthique et si tel est le cas n'est-on pas en train de réduire les cours de philosophie au cours d'éthique? Bien sûr, on pourrait nous objecter que de telles problématiques de par leur nombre et de par leur envergure dépassent largement les possibilités offertes par un seul cours d'éthique. Mais c'est bien là le propre de l'éthique d'être confrontée à une multitude de problèmes dont les enjeux sont cruciaux pour nos sociétés modernes. Peut-être alors pourrait-on envisager de donner plus d'importance à ce cours (le faire passer à 60 hres, par exemple) ou mieux encore ajouter un autre cours à la séquence, mais malheureusement ce serait rêver et nous n'en sommes pas là pour l'instant.

On le voit, bien que les changements proposés par les auteurs du Mémoire de la S.P.Q. peuvent être mis en place, leur implantation est loin de relever de la nécessité. Tel que définis nos cours dans leur séquence actuelle n'ont, croyons-nous, rien à envier à ce qui est proposé. Même on pourrait prétendre que les devis actuels offrent peut être plus d'avantages.

¹⁴ Loc. cit.

¹⁵ Loc. cit.

¹⁶ Loc. cit.

En effet, les thématiques des axes un et deux nécessitent au préalable le développement de la pensée rationnelle, du jugement critique et de l'art d'argumenter. Donc, ces deux axes supposent présentes chez l'étudiant des habiletés que notre premier cours actuel est censé leur fournir et qui semblent pourtant donner du mal à nos étudiants¹⁷. Il nous apparaît donc,

¹⁷ Des modifications au premier cours pourraient certes être envisagées. Dans l'un de ses nombreux rapports, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) s'attarde aux différents problèmes qui semblent miner le premier cours de philosophie. Elle affirme que *son contenu abstrait, qui porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale, en particulier de la rationalité grecque, trouve difficilement une résonance auprès d'élèves arrivant du secondaire. De plus, l'importance accordée à la maîtrise des éléments de logique et d'argumentation sur le plan formel, en plus de ne pas tenir suffisamment compte de leur préparation antérieure, parvient difficilement à susciter l'intérêt des élèves. On ajoute qu'à peine 60% des élèves de l'échantillon étudié par la Commission ont répondu avoir apprécié leurs cours de philosophie.* Finalement, on mentionne que *les habiletés intellectuelles constituant le moteur de la réflexion, en particulier la maîtrise de la langue écrite, font souvent défaut et que les élèves ont été nombreux à questionner la pertinence du contenu du premier cours, à savoir apprendre à argumenter en référant notamment à des textes de l'Antiquité* (« Évaluation de la mise en œuvre de la composante de formation générale des programmes d'études », CÉEC, janvier 2001, cité dans *Diversité et avenir de la philosophie dans nos collèges. État des lieux de nos enseignements*. Document de référence pour les assemblées régionales de philosophie au collégial, recueil de textes colligés par la Nouvelle Alliance pour la Philosophie Au Collège (NAPAC), p.45).

Pour solutionner ces divers problèmes la Commission suggère *l'introduction d'une thématique [...], comme il en existe une dans les deuxième et troisième cours, qui puisse rejoindre les centres d'intérêt des élèves et qui soit davantage adaptée à leur niveau de compréhension et d'abstraction, favoriserait sans doute l'atteinte des objectifs poursuivis [...]* (Ibid. pp.45-6). À titre d'exemple, on propose ceux de *démocratie* ou de *citoyenneté* qui ont le mérite d'*interpeller les élèves et permettre des échanges à partir de leur expérience, [...]* (Ibid. p.46).

Les problèmes soulevés sont bien réels et méritent qu'on s'y intéresse, mais la solution proposée par la Commission (et reprise par plusieurs), bien que séduisante ne nous semble pas satisfaisante. Il s'agit, selon nous, d'une solution facile qui contourne le problème et qui refuse de l'envisager de front. Ce n'est parce que l'on adopte une thématique, intéressante certes, que les difficultés liées à l'aspect abstrait de son contenu vont disparaître. Cette difficulté, n'en déplaît à personne, est inhérente à la philosophie. L'escamoter ou la contourner ne viendrait-il pas dénaturer l'activité philosophique? Si l'on décide d'opter pour le thème de la démocratie ou de la citoyenneté (de surcroît déjà présents dans le contenu du premier cours), plutôt que celui de la rationalité dans le but de rendre le premier cours plus attrayant pour les étudiants, rien ne semble garantir le succès d'une telle gageure. Le fait que les instruments formels de logique et d'argumentation ne suscitent pas l'enthousiasme ou l'intérêt des étudiants ne nous semble pas être un argument ayant beaucoup de prise. La logique et les techniques d'argumentation ne sont sans doute pas les choses les plus "sexy" qui soient, mais nul ne saurait mettre en doute leur importance et leur pertinence, et ce peu importe l'époque et le lieu où nous vivons. Ce sont là des instruments essentiels à la pensée rationnelle (il va sans dire), autonome et critique. Quant à la popularité (car c'est bien de cela qu'il s'agit lorsque l'on sonde l'*appréciation* des étudiants) des cours de philosophie, il ne nous semble pas non plus que ce soit un argument valable, plutôt que d'en mesurer la popularité on devrait chercher à en mesurer le caractère essentiel et nécessaire ce qui, selon nous demeure facile à démontrer (mais c'est là une autre question). Pour ce qui est de la pertinence du recours aux textes de l'antiquité pour enseigner l'art d'argumenter, il n'est guère difficile de le justifier. Non pas que les textes d'aujourd'hui leur soient inférieurs — d'ailleurs il n'est pas certain qu'ils seraient plus faciles —, mais ces textes sont à la source de la pensée occidentale et traitent de problèmes qui accablent encore nos sociétés. De plus, si ces textes ont acquis le statut de classique de la pensée occidentale il doit bien y avoir des raisons pour le justifier (ce n'est pas ici l'endroit pour polémiquer à ce sujet. Pour plus d'informations le lecteur intéressé pourra consulter l'étude de Diane Gendron et Martin Provencher : *Philosopher au Collège : philosophie et rationalité : enquête sur la perception des étudiants*. Rapport de recherche produit dans le cadre du Regroupement des collèges PERFORMA. Montréal : Collège de Rosemont, janvier 2003).

que la proposition de la S.P.Q. cherche à faire l'économie du contenu du premier cours qui pourtant cherche à fournir les outils de base à la réflexion et à la prise de position rationnelles.

Quant au troisième axe, celui-ci demeure voué à l'éthique. Pour le reste¹⁸, le document plaide en faveur du maintien de la philosophie au sein de la formation générale et pour une ouverture de ses contenus, ce à quoi on ne saurait s'objecter, mais encore une fois ceci peut se faire dans les cadres actuels.

À la lumière de ce qui vient d'être dit, nous croyons que le maintien de nos devis actuels et de leur séquence est non seulement défendable mais préférable aux changements proposés¹⁹. Loin de nous, toutefois, l'idée de se cantonner dans un immobilisme à tout crin. En fait, toute réflexion sur notre discipline et ses pratiques est en soi un exercice sain, nécessaire et fort louable, mais encore faudrait-il que ces changements correspondent à des

À notre avis, il y a sûrement lieu d'entreprendre une réflexion sérieuse sur les problèmes entourant le premier cours de philosophie, mais nous croyons que ceci pourrait être fait à l'intérieur du devis actuel, inutile de jeter le bébé avec l'eau du bain. De simples aménagements et remaniements, qu'une réflexion rigoureuse saurait probablement mettre à jour, pourraient faire l'affaire. Et cela c'est, bien sûr, sans compter sur le fait qu'un premier cours de philosophie risquera toujours d'être problématique.

¹⁸ D'entrée de jeu, les auteurs du Mémoire incitent à la prudence : « *Nous pensons que toute tentative d'apporter des modifications à la structure même de la formation des étudiants devrait partir d'une philosophie de l'éducation qui définirait notre mission éducative de façon globale* » (p.6). Cherchant à répondre aux approches du C.S.É. et de la Fédération des cégeps par rapport au rôle dévolu à la formation générale dans le curriculum des étudiants, les auteurs du Mémoire affirment que « *la formation générale devrait* » (...) « *aussi [être] consolidée et ainsi contribuer à mieux forger la personnalité de nos jeunes en termes d'Assurance, d'attitude critique, d'autonomie, d'ouverture et de responsabilité* » (p.7). Croyant que la formation des étudiants doit être conçue comme un tout, ils prétendent que « *La formation générale et la formation spécifique devraient être considérées comme une formation globale dans le cadre des programmes d'études. À l'heure actuelle la formation générale apparaît comme un élément complémentaire à la formation spécifique et sa pertinence n'est pas toujours comprise. Nous pensons que cette formation générale pourrait être considérée comme une source d'inspiration pour la formation spécifique et inversement. À cet égard, la philosophie pourrait contribuer grandement à créer ces liens* » (p.8). Afin de concrétiser cette vision (à laquelle nous souscrivons, il va sans dire), les auteurs proposent le remaniement des cours de philosophie selon trois axes (ce envers quoi nous avons exprimé des réserves). Plutôt que de procéder à un tel remaniement, nous croyons qu'un simple travail de terrain (rencontre des professeurs de philosophie avec ceux des autres disciplines, notamment ceux des formations spécifique et technique lors de journées pédagogiques, par exemple (toutefois un autre cadre pourrait aussi être envisagé)) pourrait faire l'affaire. Notons que dans certains collèges une telle démarche a été entreprise et s'est avérée fructueuse (cf. l'expérience amorcée au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu conséquemment à la réforme de 1994 et qui se poursuit toujours lors de journées pédagogiques). Ceci pourrait désamorcer la mentalité obsidionale qui trop souvent caractérise notre discipline.

¹⁹ Et pas seulement ceux mis de l'avant par la S.P.Q. auxquels nous nous sommes principalement attardés croyant qu'ils étaient les plus étoffés, mais aussi à tous ceux qu'il nous a été donné de rencontrer.

impératifs de nécessité et d'amélioration. Ce qui dans l'état actuel des choses ne nous semble pas être le cas.

Plutôt que de produire des réformes de façon récurrente, nous pensons que le ministère de l'éducation devrait plutôt s'atteler à la tâche d'harmoniser l'enseignement qui se donne en amont et en aval afin de s'assurer de la cohérence de l'enseignement proposé aux étudiants. Avec l'imminence des changements prévus en ce qui a trait à l'enseignement religieux dans les écoles primaire et secondaire du Québec et la possibilité de lui voir substituer un enseignement près de la philosophie, il devient d'autant plus pertinent de bien organiser la séquence de cet enseignement pour faire en sorte que son enchaînement se fasse en respectant une évolution progressive. Il conviendrait alors d'harmoniser les contenus en fonction des apprentissages (ce qui aura été vu et ce qui reste à voir). De la sorte, on pourra procéder à des réformes ou à des réaménagements qui seront commandés par une situation réelle plutôt que par de simples désirs de changements dont les motivations et les visées sont questionnables.

Jacques Chamberland,
Département de philosophie,
Collège de Maisonneuve.